



**INSTALLATIONS DE TRANSIT ET
TRAITEMENT DE DÉCHETS : ÉVALUEZ VOTRE
CLASSEMENT SEVESO AVEC SGS**



CHARACTÉRISATION DE DÉCHETS

La caractérisation des déchets présents sur votre site de transit / tri / regroupement ou traitement de déchets vous permet de déterminer le classement de votre installation au regard des rubriques 2717, 2770 et 2790 en Autorisation avec Servitudes ou SEVESO –Seuil bas.

Pour ce faire, SGS applique le protocole mis en place dans le « guide méthodologique pour l'évaluation du classement des installations de transit / tri / regroupement ou de traitement de déchets contenant des substances ou préparations dangereuses éligibles au régime d'autorisation avec servitudes (AS) ou au régime d'autorisation « SEVESO – Seuil bas ».

Ce protocole constitue l'approche directe ou analytique préconisée pour les déchets en vrac liquides et solides.

DÉCHETS CONCERNÉS

- huiles usagées
- déchets d'hydrocarbures
- combustibles liquides ou solides de substitution
- solvants
- eaux polluées
- cendres
- mâchefers
- boues...

PROTOCOLE DE CARACTÉRISATION

Ce protocole permet d'identifier la totalité des substances présentes dans les déchets (eau, éléments minéraux, composés organiques...) et d'atteindre un bilan de masse analytique (somme des substances identifiées) entre 90 et 110%.

Après un pré-traitement de l'échantillon effectué selon la norme NF EN 15002 « Caractérisation des déchets - Préparation de prises d'essai à partir de l'échantillon pour laboratoire », les différents constituants sont recherchés :

- teneur en eau, NF EN 14346 « Caractérisation des déchets - Calcul de la teneur en matière sèche par détermination du résidu sec ou de la teneur en eau »
- réalisation d'un screening par ICP-AES pour quantifier les éléments minéraux présents (métaux, halogènes...)
- screening des composés organiques volatils par HS-GC/MS (BTEX, OHV...) avec identification et quantification des substances détectées,
- screening des composés organiques

semi-volatils par GC/MS (HAP, PCB...)

- teneur en composés organiques non extractibles non volatils...

Les numéros de CAS, CL50 et phrases de risque de chaque substance détectée sont reportés (lorsque ces informations sont disponibles).

A partir de la concentration en substances dangereuses présentes dans le déchet, la classification du déchet en tant que préparation dangereuse peut être obtenue selon l'arrêté du 9 novembre 2004.

Ce protocole correspond à une démarche de caractérisation de base, utilisable par les producteurs initiaux et les installations accueillant les déchets devant assurer un suivi de conformité annuelle.

POURQUOI SGS

SGS, présent sur toute la France, est accrédité COFRAC pour l'analyse des déchets (métaux, HCT, carbone...).

SGS est le leader mondial de l'analyse, du contrôle, de l'inspection et de la certification. Reconnue comme la référence en termes de qualité et d'intégrité, SGS emploie 70 000 collaborateurs, et exploite un réseau de plus de 1 350 bureaux et laboratoires à travers le monde.

CONTACT

01 69 36 68 72

FR.ENVIRONNEMENT.ROUEN@SGS.COM

WWW.SGSGROUP.FR

